

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX DU SÉNÉGAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° T_DTXP_032

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ET DE
REFOULEMENT DE LA STATION DE KHOR 2**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les quotidiens nationaux « LE SOLEIL » et « ENQUETE » du 1^{er} décembre 2025.
2. La Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) a inscrit dans son budget de croissance et de renouvellement de l'année 2026 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **Travaux de renforcement des réseaux de distribution et de refoulement de la station de Khor 2**.
3. La SONES sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter des travaux précités.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES de 08h 00mn à 13h 00mn et de 14h 00mn à 17h 00mn (du lundi au jeudi) et de 08h 00mn à 13h 00mn (le vendredi), Tél : 33 839 78 64, en faisant une demande via l'adresse mail mentionnée ci-après : cpsm@sones.sn en faisant copie à, adioufjr@sones.sn et Abfall@sones.sn.
6. Un exemplaire du dossier d'appel à la concurrence sera disponible pour être consulté gratuitement par les candidats suivant leur demande à l'adresse mail sus-indiquée.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :

Expérience du soumissionnaire :

- Avoir réalisé au moins un (01) marché au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025) de fourniture et pose de canalisation en PEHD DN $\geq$ 400 sur un linéaire d'au moins 500 ml ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen de **sept cent millions (700.000.000) FCFA** au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024). Pour ce faire, le candidat devra fournir le bilan des exercices de ces trois (03) dernières années (2022 à 2024) certifié par un expert-comptable ou un cabinet d'expertise comptable agréés par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme indépendant similaire du pays d'origine s'il s'agit d'une entreprise communautaire et donner la liste des travaux en cours suivant le tableau joint dans le dossier d'appel d'offres. Ces états financiers doivent être obligatoirement accompagnés d'une opinion d'audit dûment signée par l'expert-comptable ou le cabinet d'expertise comptable agréé et devront également démontrer la situation financière du candidat ;

- Avoir une capacité financière attestée par une ligne de crédit délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget pour la durée du marché d'un montant de **deux cent millions (200.000.000) FCFA** ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant ou ensemblier au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025) au moins un (01) marché avec une valeur minimale de **trois cent millions (300.000.000) FCFA** qui a été exécuté de manière satisfaisante, achevé et réceptionné par le maître d'ouvrage et qui est similaire aux travaux demandés.

NB :

Les références spécifiques présentées (aux moins pour les références exigées) seront obligatoirement justifiées par une attestation de travaux dûment établie et approuvée par le Maître d'ouvrage du projet concerné précisant les caractéristiques physiques et financières du projet concerné (attestation en original ou copie légalisée pour tout autre maître d'ouvrage différent de la SONES).

Toute justification non conforme et ne faisant pas ressortir les données nécessaires à l'appréciation du projet, ne sera pas prise en compte.

NB : Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées. **Se référer à l'Annexe A de la Section II (Critères d'évaluation et de qualification) du DAO pour les moyens humains et matériels**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres en formulant une demande via à cette adresse mail cpasm@sones.sn, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) FCFA**. Le paiement se fera par virement ou versement bancaire dans un compte qui leur sera spécifié à leur demande.
9. Une visite de site sera organisée par la SONES sur le site du projet le **mardi 10 mars 2026** en partant de la Direction Territoriale de l'exploitant, SEN'EAU sise à Saint-Louis à partir de **09h 00 mn**. La réunion de préparation n'est pas prévue.
10. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : Siège de la SONES Route du Front de Terre, Dakar - Secrétariat de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés, Bâtiment C- Rez de chaussée – Aile gauche -Bureau n° 1 - Tél. : (+221) 33 839 78 93 au plus tard le **mercredi 1^{er} avril 2026 à 10h 00 mn**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, le **mercredi 1^{er} avril 2026 à 10h 00mn**, à la Salle de Conférence du Conseil d'Administration siège de la SONES Route du Front de Terre 3^e étage, Pièce A3.07.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept millions (7.000.000) FCFA**.

La garantie devra être délivrée par une banque ou un établissement financier dûment agréée par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) et elle devra rester valable vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité de l'offre.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur général

M. Abdoul NIANG